

Assurance bris de glace: comment ça marche?

Le sommaire de l'article

- *Qu'est-ce que l'assurance bris de glace ?*
- *Pourquoi souscrire à une assurance bris de glace ?*
- *Que couvre l'assurance bris de glace ?*
- *Comment souscrire à une assurance bris de glace ?*
- *Quels sont les tarifs de l'assurance bris de glace ?*
- *Exemples de garanties complémentaires pour l'assurance bris de glace*

L'assurance bris de glace est une assurance qui couvre les dommages causés aux vitres et au pare-brise d'un véhicule. Elle est généralement souscrite auprès des compagnies d'assurances automobile et peut être incluse dans le contrat d'assurance automobile. La plupart des compagnies d'assurances exigent que l'assuré ait une police d'assurance automobile pour souscrire une assurance bris de glace.

L'assurance bris de glace couvre les dommages causés aux vitres et au pare-brise du véhicule, y compris les fenêtres latérales et arrière, les rétroviseurs extérieurs et intérieurs, ainsi que le toit ouvrant. Les garanties varient selon les compagnies d'assurances, mais la plupart des polices couvrent les dégâts causés par les collisions, le vandalisme, les intempéries et les actes de terrorisme. Certaines polices peuvent également offrir une protection contre le vol de vitres et de pare-brise.

Les franchises sont généralement applicables aux réclamations d'assurance bris de glace, ce qui signifie que l'assuré doit payer une partie des frais de réparation ou de remplacement. Les franchises varient selon les compagnies d'assurances, mais elles sont généralement comprises entre 150 et 300 euros. Certains assureurs peuvent offrir des franchises plus basses ou même pas de franchise du tout si l'assuré a un bon dossier.
 Les franchises sont généralement de 150 euros pour les voitures et de 300 euros pour les camionnettes.
